La Lettre de la Communauté

Bulletin trimestriel de la Communauté B.P. 104 1000 Bruxelles 1.

N° 40 — juin 1993

Bureau de dépôt 1000 Bruxelles 1

Le billet du claviste

C'est avec quelques semaines de retard que vous recevez ce quarantième numéro de la Lettre. Veuillez en excuser le claviste qui est débordé de travail.

Aussi pour faciliter sa tâche, faites-lui parvenir des articles à publier tout d'abord. Ensuite, l'idéal serait de les saisir au préalable sous forme de traitement de texte (disquette 5"1/4 ou 3"5 de compatible IBM ou disquette Mac haute densité). Vous pouvez aussi dactylographier les articles avec un ruban neuf. Le texte doit être aligné sur la gauche et ne pas faire plus de neuf centimètres de large afin d'être lu par un scanner à main.

Après ces considérations techniques je souhaite à tous et toutes d'excellentes vacances si vous avez la possibilité d'en prendre.

Mais que vous partiez ou pas, je nous suggère une consigne de vacances. Que nous puissions être attentif à toute personne que nous rencontrerons sur notre chemin, dans nos loisirs, nos amours, notre travail, notre drague même. Que nous puissions

être, là où nous sommes, des témoins agissants de l'amour du Seigneur, lui qui nous a invité à le découvrir derrière le visage du plus petit d'entre nos frères.

A bientôt. N'oubliez pas les excursions d'été (voir encart dans la Lettre).

Charles

Sommaire

- 3. Éditorial :
 - le retour àla réalité
- 4. Échos de nos réunions
- 6. Gays en Europe
- Échos du week-end de récollection à ittre.
- 10. Tel'Egal...
- 11. A la rencontre de Saint-Paul (III)
- 12. Christ est Vivant, Christ est Ressuscité
- ENCART : Agenda...

La Communauté

Groupe de chrétiens gays

Tél: (02) 672.37.98

Cpte financier: 068-2113124-06

Les articles de la Lettre n'engagent que leurs auteurs. Ils n'expriment pas nécessairement la position du Comité de Rédaction ni de l'éditeur responsable.

Attention au changement d'heure de réunion durant l'été
Accueil à 18h30
début de la réunion à 19 heures précises

Nos activités

Réunion de communauté: chaque dernier dimanche du mois, à 18h00, réunion ou partage en carrefours sur un sujet ayant trait à la foi et/ou l'homosexualité. Ensuite, nous prenons le verre de l'amitié.

Permanence téléphonique

En cas d'absence, laissez un message sur le répondeur ; le suivi sera assuré dans la journée ou au plus tard dans les 24 heures.

Partage biblique: chaque deuxième dimanche du mois, à 17 h, au local de réunions.

Messes : chaque deuxième dimanche du mois, à 19h, après l'atelier

biblique.

Les autres dimanches, sauf le dernier du mois, possibilité de se retrouver à l'église de la Madeleine (près de la gare centrale) pour l'eucharistie de 19h.

Cercles de réflexion "Foi et Homosexualité", deux groupes se réunissent en tournante, chez un des membres de la Communauté.

Week-ends de réflexion sur différents thèmes et récollections.

Entretien possible avec un prêtre ou un animateur, sur demande.

Agenda: Vous trouverez l'agenda des activités sur un feuillet séparé.

Éditorial : Le retour à la réalité

Nous avions tendance, jusqu'à présent, à vivre dans un nuage en nous sentant protégés économiquement, socialement et sanitairement. Mais voilà que la réalité se montre à nous, nous bouscule et nous fait remettre les pieds sur terre.

Ne nous laissons pas gagner par la morosité ambiante, mais voyons quand même les réalités économiques en face. Le chômage frappe tout autour de nous: plusieurs amis se retrouvent sans emploi. On nous promet la relance pour dans un an ou deux, faut-il le croire? En attendant, il faudra bien survivre. J'ai pu constater, lors du dernier Forum européen des groupes de chrétiens gays et lesbiens, que tous les pays voisins sont touchés par la crise: le nombre de participantétait réduit parce que les groupes sont moins riches qu'avant pour envoyer des délégués, et même si ceux-ci avaient voulu prendre les frais à leur charge, leur pouvoir d'achat réduit ne le leur permettait plus. Grâce à nos prédécesseurs militants nous avions obtenu sinon la reconnaissance du moins une certaine tranquillité. Et maintenant, conséquence de la crise, nous voyons réapparaître dans la société une tendance au repli, une remontée du racisme envers ceux qui sont étrangers mais aussi envers ceux aui sont différents.

Dans le domaine de la santé nous nous croyions inatteignables par ce virus du Sida qui fait des ravages aux États-Unis, en Afrique puis en France et maintenant en Belgique. Bien sûr,

nous avions pris nos précautions et d'ailleurs les statistiques nous rassuraient en annonçant que l'épidémie était faible dans notre pays. Pourtant on commence à chuchoter qu'il y aurait des séropositifs autour de nous, quelques uns nous disent l'être, et voilà qu'un copain que nous connaissons personnellement meurt. Récemment, un ami très cher m'annonce qu'il est en train de développer "la maladie" comme il l'appelle pudiquement. Et de faire des plans pour les mois à venir afin de terminer sa courte existence dignement.

A côté de cela, il se passe des choses positives pour nous. Ces deux derniers mois paraissent dans la presse deux dossiers spéciaux consacrés à l'homosexualité: le premier dans le numéro de Globe Hebdo du 12 au 18 mai "Les Français et l'Homosexualité", le second dans l'Actualité Religieuse dans le Monde du 15 juin "Homosexualité, une interpellation". Pourquoi ce regain d'intérêt à notre égard? Au niveau communautaire, l'EHRF et l'ILGA proposent un projet contre la discrimination des gays en Europe.

A la vue de ces événements, je suis content que la réalité se rappelle à moi. Je dois faire un effort pour ne pas me laisser gagner par le pessimisme mais pour regarder la réalité en face et aborder les jours qui viennent avec sérénité.

Paul Linder

Échos de nos réunions

Lors de la réunion de la Communauté du 25 avril dernier, Claude et Marc sont venus nous narrer. chacun à sa manière. l'Histoire de la Communauté, afin que nous connaissions, comme dit Claude, "l'histoire de notre Histoire".

Un certain nombre de jeunes gens furent invités un dimanche soir de juillet 1974, par un pasteur, José Gallando, alors membre de l'Adeho (Association pour la défense des Homophiles, fondée en 1973 et auiourd'hui disparue), pour une rencontre avec un "évêque" américain de la Metropolitan Homosexual Church. dans un café de la chaussée de Wavre, le Saint-Hubert qui n'existe plus.

Cet évêque voulait fonder une "succursale" de son église homosexuelle à Bruxelles: les participants ne furent pas séduits par cette idée mais plutôt par celle d'une communauté oecuménique, reposant sur trois idées de base:

- 1) pas de projet d'une église homosexuelle:
- 2) pas une secte;
- 3) pas une contre-église.

Pour Jacques Taminiau, notre véritable fondateur, ce projet devait reposer sur une véritable communauté conviviale, dans une maison communautaire acquise en 1975, au 6, rue lité au niveau philosophico-théologi-

Verwée, à Schaerbeek, sous le nom de "Communauté du Christ Libérateur", comme le Centre du Christ Libérateur à Paris de Joseph Doucé, pasteur baptiste, d'origine belge, avec lequel Jacques entretenait des rapports d'amitié.

Très vite, le groupe eut un certain succès auprès des homos, par la volonté de ses fondateurs de poursuivre un double but:

- 1) relire l'Écriture dans son aspect prophétique et libérateur:
- 2) contester l'autorité ecclésiale dans son attitude de rejet à l'égard des homosexuels.

Entre-temps, une autre association homosexuelle s'était fondée à Liège, le MASH, animé par une fille de la Croix, Soeur Denise Burton qui, par son travail d'infirmière, avait été fort frappée par la détresse et la solitude de certains homosexuels.

Denise et Jacques, devenus grands amis, ont eu l'idée des premiers weekends résidentiels de la Communauté: "Célébrer l'Amitié", généralement dans des lieux ruraux, souvent ecclésiaux, comme la maison assomptioniste de saint-Gérard ou la maison de la paroisse universitaire de LLN, à Malesves-Ste-Marie.

Pour améliorer le dialogue de ses rencontres, Jacques s'inscrit à des cours de théologie à la Faculté protestante de Bruxelles. Pendant toutes ces années de la fin de la décennie 1970. l'accent au sein de la Communauté fut mis sur la volonté d'un travail de quaque et psychologique, tant au niveau de la publication de la Lettre que de dépliants, brochures ou tracts.

Jacques insistait beaucoup auprès des membres réguliers pour qu'ils s'affilient à d'autres associations homosexuelles, très nombreuses à l'époque, pour mettre fin à un certain ostracisme qui existait dans le milieu à l'égard des "homos-chrétiens".

Il a toujours veillé également à ce que la Communauté fût présente à tout le mouvement ecclésial post-conciliaire et post soixante-huitard qui étaient très vivant à l'époque: participation aux réunions de la paroisse libre, rue de la Prévoyance, présence aux fêtescélébrations organisées par le mouvement des Communautés de base.

Par ailleurs, un groupe de pastorale homosexuelle a fonctionné ou plutôt vivoté pendant quelques années sans arriver à des conclusions, vu l'éloignement des positions de ses membres.

En mai 1980, Jacques meurt des suite d'une longue maladie. Après une brève période de prostration, la Communauté est relancée le 30 septembre de la même année et à partir du 19 octobre, les réunions ont lieu dans la maison de l'Oeuvre du Calvaire, 299, chaussée de Wayre.

Pendant ces années, avec un changement progressif de public et la disparition rapide des autres associations homosexuelles, l'accent fut mis sur la narration du vécu, sur la réflexion spirituelle et sur le dialogue convivial.

L'importance de la justification et de l'attitude revendicatrice s'est fortement atténuée.

La publication du document romain -dit "Ratzinger"- sur l'attitude à l'égard des personnes homosexuelles, en 1986, a suscité un certain intérêt des médias à l'égard de la Communauté, et en retour Claude et d'autres avec lui ont pensé qu'une action vers l'extérieur était nécessaire, à la fois pour sortir le groupe d'un certain isolement à l'égard du milieu et qu'il puisse mieux remplir son rôle d'accueil et de dialogue à l'égard des homos isolés même s'ils ne faisaient pas nécessairement référence à Jésus Christ.

Cette relance a coïncidé avec la transformation de la Communauté en association statutaire et son déménagement au 12, rue de la Révolution, dans une maison des Pères de l'Assomption où tout le monde se souvient de l'anniversaire de nos 15 ans.

Après un bref séjour à Aide-Info-Sida, rue Duquesnoy, nous sommes hébergés maintenant rue du Boulet, presque un retour aux sources dans la rue du groupe Libération.

A ce nouveau lieu, et après 19 ans d'existence, nous sommes appelés à une nouvelle étape: devenir ASBL. Peut-être pour nos vingt ans...!

Pourquoi avons-nous tenu si longtemps? Probablement parce que notre référence a toujours été tierce et qu'elle a été et reste une quête de valeurs spirituelles. Aujourd'hui, comme hier, nous n'échapperons pas à la question du sens.

Marc B., le scribe.

Gays en Europe

Le 28 avril dernier, j'ai assisté à la conférence de presse, donnée dans les locaux du Parlement Européen, marquant la remise officielle du rapport de l'EHRF sur la situation des lesbiennes et des gavs dans la Communauté Européenne. Cette conférence était donnée en présence d'une dizaine de parlementaires européens, de journalistes, de représentants de l'EHRF, de l'ILGA et de plusieurs associations homosexuelles. L'étude avait été commandée par le commissaire européen chargé des affaires sociales, Mme Vasso Papandreou (Grèce); le nouveau commissaire chargé de ce portefeuille, M. Padraig Flynn, n'a pas daigné se déplacer pour réceptionner le résultat, on le comprend : il est irlandais! Néanmoins, les parlementaires présents se sont montrés très intéressés et ont déclaré être désormais particulièrement vigilants aux textes communautaires qui pourraient contenir des éléments discriminatoires pour les homosexuels. Voici le communiqué de presse distribué ce jour-là:

Situation des lesbiennes et des gays dans la communauté européenne - première étude complète publiée

Bruxelles, le 28 avril 1993 - La Fondation Européenne pour les Droits de l'Homme (EHRF) a annoncé aujourd'hui la publication d'une étude sur la situation des lesbiennes et des gays dans la Communauté Européenne. L'étude, qui fournit la première recherche complète sur ce sujet, a été effectuée en 1992 par l'EHRF pour la Commission Euro-

péenne, suite à des premiers contacts entre la Commission et l'Association Internationale Lesbienne et Gay (ILGA) en décembre 1990.

La Fondation Européenne pour les Droits de l'Homme est une Organisation Non Gouvernementale (ONG) qui fournit des conseils et une assistance à la CE sur les questions relatives aux droits de l'homme. Aujourd'hui l'EHRF et l'ILGA, une fédération mondiale des organisations lesbiennes et gayes, ont lancé conjointement l'étude au Parlement Européen à Bruxelles.

L'étude est intitulée HOMOSEXUA-LITÉ: UNE QUESTION POUR LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE -Essais à propos des droits lesbiens et gavs dans la législation et la politique européennes. Elle a été éditée par Andrew Clapham de l'institut universitaire européen à Florence, et Kees Waaldijk de l'université d'Utrecht. Elle contient les contributions de 12 universitaires. Trois chapitres analysent la discrimination sociale, économique et juridique contre les lesbiennes et les gays. Neuf autres chapitres traitent des secteurs spécifiques de la politique de la CE. Les auteurs cherchent à établir où il v a des motifs pour une action au niveau communautaire et, de quel ordre elle devrait être. L'étude est publiée par les fameux éditeurs scientifiques Martinus Nijhoff (du groupe Kluwer) de Dordrecht, aux Pays-Bas.

Homosexualité: Une question communautaire conclut que la discrimination contre les homosexuels est largement répandue dans l'ensemble de la CE.

Dans son article sur la situation iuridique. Kees Waaldiik (de l'université d'Utrecht) constate que dans la plupart des États membres on n'accorde aucune protection juridique aux homosexuels et qu'ils sont sujets à de nombreuses formes de discrimination légale, sociale et économique. En Irlande une interdiction totale des actes homosexuels reste exécutoire. En Allemagne et en Grèce existent toujours des âges de consentement plus élevés pour les rapports homosexuels. Le mangue de reconnaissance juridique des homosexuels et leurs relations aboutit à de nombreux désavantages dans les prestations sociales et les droits liés au travail, tels que la sécurité sociale et les régimes de pensions.

Evert van der Veen et Adrianne Dercksen (de l'université d'Utrecht), les coauteurs du chapitre sur la situation sociale, constatent qu'une grande majorité des lesbiennes et des gays sont confrontés avec des attitudes sociales négatives, qui mènent souvent à l'exclusion, à l'abus verbal et même à l'agression physique. Cela à son tour a des conséquences négatives pour l'amour-propre et le bien-être général de ce groupe social.

Russell Child (de l'université de Bradford), dans un chapitre sur la situation économique, conclut que les organismes et les entreprises qui offrent des services à la communauté lesbienne et gay ont souvent plus de difficulté pour obtenir des fonds, du crédit, des assurances et d'autres services financiers que des organisations

comparables qui fournissent ces services à d'autres groupes cibles.

Dans un chapitre sur la politique de la Communauté Européenne en matière d'égalité et de non discrimination Angela Byre (Londres ...) montre que la directive sur l'égalité de traitement de 1976 pourrait être appliquée de manière à établir une protection pour les lesbiennes et les gays sur le lieu de travail.

Frank Emmert (de l'institut universitaire européen à Florence) considère les divers actes de la Communauté dans le domaine de la politique familiale et conclut qu'un nouveau statut devrait être créé pour accorder au partenariat lesbien et gay une égalité devant la loi.

Lammy Betten (de l'université d'Utrecht) examine la politique de l'emploi dans la CE et révèle que. bien que le Parlement européen ait promu à plusieurs reprises des actions visant a combattre la discrimination envers les lesbiennes et les gavs. la Commission a conservé une position négative vis à vis de ce problème. Elle fait valoir qu'une base solide pour une action communautaire dans ce domaine peut être trouvée dans l'article 2 dú Traité de Rome, article visant à réaliser un relèvement accéléré du standard de vie en rapprochant les législations (économiques), et dans plusieurs articles du Traité de Maastricht (des arts. 177, 118 et 122).

L'article de Jessurun d'Oliveira (de l'institut universitaire européen à Florence) sur la libre circulation des personnes fournit une analyse détaillée de ce droit et de ses racines dans la législation de la CE. Il conclut que si la définition du 'conjoint' est

limitée aux partenaires mariés des travailleurs, comme c'est le cas aujourd'hui, cela constitue une discrimination injustifiée envers les couples lesbiens et gays, dont la liberté de mouvement est ainsi sévèrement limitée.

Bruno de Witte de l'institut universitaire européen à Florence analyse la libre circulation des biens et des services. Il déclare que certains aspects de droit communautaire peuvent affecter les droits fondamentaux des lesbiennes et des gays, par exemple les restrictions sur les diffusions dans la directive sur la télévision.

Dans un chapitre sur le traitement des homosexuels dans le cadre de la convention européenne des droits de l'homme, qui feront partie intégrante du droit communautaire après la ratification de Maastricht, Pieter van Dijk (du Conseil d'État des Pays-Bas) expose les possibilités pour - et les limitations à - redresser la Convention si les lesbiennes et les gays sont discriminés. Les articles les plus appropriés sont l'article 8 concernant le droit de respect de la vie privée et familiale, l'article 14 (en association avec d'autres articles) et l'article 3 qui interdit le traitement inhumain ou dégradant ou la punition.

D'autres articles considèrent l'impact du statut de la CE sur son personnel lesbien et gay, les implications suite | Traduit de l'anglais par Paul Linder

à la création de la citovenneté européenne (telle que contenue dans le traité de Maastricht) et l'impact de la subsidiarité sur la compétence de la CE pour traiter des sujets à propos des lesbiennes et des gays. Un chapitre de Joseph Weiler (de l'université de Harvard) et d'Andrew Clapham incorpore les différents domaines de la politique communautaire dans un examen global et indique des possibilités pour le développement d'une politique de la Communauté visant à combattre toute discrimination envers les lesbiennes et les gavs.

Enfin, dans une annexe, Joseph Weiler et Andrew Clapham exposent un plan en neuf points pour une action au niveau communautaire. Cela nécessite la création d'un groupe de travail ad hoc et la préparation d'une déclaration communautaire pour modèle la déclaration contre la xénophobie et le racisme. Il échoit à la Communauté de réexaminer son statut pour supprimer toutes les formes de discrimination envers les lesbiennes et les gays et propose un agenda législatif possible qui comprendrait la révision de lois existantes et prévues, des amendements à la directive sur l'égalité de traitement et l'interdiction de toute discriminasur base de l'orientation sexuelle dans n'importe quels déclaration de droits ou traité futurs. (Fin)

Cotisation:

Pour que la Communauté puisse continuer à vivre, à organiser ses activités et vous informer, elle a besoin de votre aide. La cotisation de membre pour l'année 1993 s'élève à 750 FB. Soyez déjà remerciés de votre générosité.

Échos du week-end de récollection à Ittre

Les 20 et 21 mars, une bonne dizaine d'entre-nous se sont retrouvés pour un week-end de récollection organisé par le cercle "foi et homosexualité".

C'est la deuxième fois que le Cercle invite les membres de la Communauté à passer ensemble un temps consacré à la réflexion et la prière.

L'an dernier, pour soutenir notre réflexion, Bernard De Cocq nous avait présenté sa vision de la relation de la personne homosexuelle au Christ (le texte de sa communication a d'ailleurs fait l'objet d'un numéro spécial de la Lettre). Nous avions prié en suivant le canevas de l'office Divin, la liturgie des Heures: laudes, vêpres, complies, office de lectures.

Cette année, Michel a proposé d'entrée de jeu que selon la maxime de Bernard de Clervaux qui préconise de "boire à son propre puits", nous fassions l'expérience de nous appuyer sur nos propres ressources pour alimenter nos temps de réflexion et nos temps de prière.

C'est ainsi que nous avons réfléchi ensemble à partir du témoignage de Gérard et que chaque temps de prière a été pris en charge par un membre différent du groupe. André, pour la prière du samedi aprèsmidi a centré la célébration sur la joie du pardon reçu et donné. Nous avons pu découvrir que la réconciliation est une fête.

Paul présidait la prière du soir. Il nous a proposé de suivre la structure paisible de l'Office des Complies. Repassant mentalement en revue les événements de la semaine, chacun a pu les regarder à la lumière nouvelle de l'évangile de l'aveugle-né. La musique de César Franck a accompagné le retour au calme de nos pensées dans la nuit: "Père, entre tes mains, je remets mon esprit..."

La prière du dimanche matin nous a trouvés à l'oratoire, apprenant à prier aussi avec nos corps (certains un peu dépaysés par le petit banc de bois qui sert à prier à même le sol). Marc nous a conduits à travers les beaux psaumes 18 et 129 et le Cantique de Zacharie vers le Seigneur qui nous accueille en compagnie de tous les exclus et qui partage la table avec les gens de mauvaise vie (Matt. 9, 10 et sq.)

La messe, présidée par Gérard, a été l'occasion de récapituler les thèmes forts du week-end: quittons nos peurs, quittons nos deuils, apprenons à aimer, découvrons le sens vrai des mots "fidélité", "spiritualité", "exclusion". Apprenons à laisser Dieu nous habiter et fonder notre spiritualité. Ne crispons pas celle-ci sur des modèles préexistants à imiter, mais fondons-la sur notre expérience personnelle, nos vé-

cus, nos histoires de vie, nos amours réelles. Acceptons aussi de reconnaître, comme l'aveugle-né, que nous n'y voyons pas clair et considérons ces incertitudes et nos fragilités comme des espaces où Dieu se donne.

Michel animait le dernier temps de prière, celui du dimanche après-midi. Cet espace fut consacré à prier pour notre communauté et à confier à Dieu sa mission de libération et de conversion. Un long passage du livre tout récent de John Mc Neill nous a aider à prier.

Le temps d'évaluation de fin de weekend a permis d'exprimer la satisfaction de chacun et le sentiment de tous qu'il faut continuer sur cette voie. Nous avons besoin de nous retrouver encore pour prier et réfléchir nos vies.

Merci enfin à la maison d'Ittre qui nous accueille et à Pino et Jean-Pierre pour leur serviabilité et la qualité des nourritures terrestres!

Michel

Tel'Egal... une écoute des homosexualités

Communiqué

Depuis le 16 avril, une écoute téléphonique gaye et lesbienne dans l'anonymat est proposée chaque soir de 20 h à minuit au 502.79.38.

Ce service est soutenu par l'association gaye Antenne Rose. Il est ouvert à toutes les questions spécifiques à l'homosexualité et offre, en plus de "l'oreille amie des moments difficiles", une série d'informations utiles.

Des écoutants, bénévoles formés par des professionnels, assurent un service de qualité dénué de tout prosélytisme ou dirigisme.

AIDE INFO SIDA

Permanence téléphonique, information, aide aux malades. Rue Duquesnoy, 45, 1000 Bruxelles (tél. (02) 511 45 29).

Éditeur responsable : J.-P. Bonnet, rue de Longtain, 18, 7100 La Louvière.

A la rencontre de Saint Paul (III)

Première Épître aux Thessaloniciens, 4 et 5 : La vie dans le Christ

La ville de Thessalonique a vu naître une communauté petite mais très vivante. Paul doit quitter la ville de manière précipitée. Ses adversaires l'ont chassé alors que l'évangélisation de la jeune communauté n'est pas terminée. Paul craint que la persécution qui lui était destinée ne s'abatte sur la nouvelle Église et ne l'étouffe. En fait, il se trompe. Timothée lui apporte de bonnes nouvelles: la communauté a tenu bon, elle s'est même renforcée et développée.

De Corinthe où il s'est réfugié, l'apôtre lui envoie une lettre de félicitations. Dans la première partie de celle-ci (l Thess, 1-3), il donne libre cours à sa joie de voir la communauté s'épanouir. Dans la deuxième partie (l Thess. 4-5), il fait quelques remarques utiles aux Thessaloniciens et répond à certaines questions qu'ils lui ont posées, notamment à propos du sort des défunts.

Ils ont en effet mal compris la prédication que Paul leur avait faite sur ce point. L'apôtre leur a dit que l'Esprit leur est donné et que le monde nouveau va commencer bientôt avec la parousie du Seigneur. Et voilà que des chrétiens meurent. Ne ratent-ils pas à la dernière minute la chance promise par Dieu? N'ont-ils pas été baptisés pour rien?

Paul leur répond que le coeur de la foi chrétienne est le mystère de la résurrection: Jésus est passé par la mort et l'a vaincue: il est ressuscité et vit de la

vie nouvelle. Nous sommes donc morts et ressuscités avec lui. La foi en la résurrection définit le chrétien. Elle implique la croyance en une vie audelà de la mort. Elle se concrétise aujourd'hui dans une vie animée par l'esprit de Jésus. Elle répond au problème de la mort mais bien davantage à la problématique de la vie.

En effet, le christianisme n'est pas une religion exclusive de l'au-delà, même s'il inclut une parole décisive sur la vie après la mort. Le christianisme est d'abord une religion qui donne sens, dans la double acception du mot, à notre vie ici-bas: il nous engage dans la construction de notre monde.

Vivre dans le Christ, c'est vivre sa condition humaine et son engagement humain à la lumière de la foi en Jésus.

La structure du texte

- Recommandation en vue d'une vie plus sainte et plus charitable (4, 1-12)
- Réponse à la question des Thessaloniciens sur le sort des défunts (4, 13-18).

Deux affirmations fondamentales de la foi (13-14, 17b-18) entourent une description imagée de la fin des temps (15-17a)

- Appel à la vigilance et à l'agir chrétien (5.1-11)
- Quelques exigences de la vie de communauté (5, 12-22)
- Ultime prière et fin de la lettre (5, 23-28).

MB (à suivre)

Christ est Vivant, Christ est Ressuscité

Pour éclairer la foi en la résurrection, voici une très belle prière composée par le Père Jean Marsud, directeur général de la revue "Oeuvre d'Orient", numéro d'avril 1992.

Christ est Vivant, Christ est Ressuscité
Premier né d'entre les morts, le Christ nous entraîne à sa suite.

" Ne vous effrayez pas. Vous cherchez Jésus de Nazareth, le crucifié ; il est ressuscité ; il n'est pas ici , voyez l'endroit où on l'avait déposé " (Marc 16, 6).

Seigneur de liberté, rien ne t'enferme plus, rien ne t'arrête plus ni les ténèbres ni la haine ni la mort ni la croix.

Le Christ est victorieux, Ressuscité.

A ta suite, les Apôtres deviennent des hommes libres, rien non plus ne les arrête ni la peur ni la crainte ni les menaces ni la persécution.

Ils annoncent le Christ Ressuscité.

A ta suite, les disciples vont parcourir le monde, rien non plus ne les arrête ni les persécutions ni les tempêtes ni l'inconnu ni les frontières. Ils annoncent partout le Christ Ressuscité.

Seigneur de liberté et d'amour tu regardes tous les hommes avec le même amour le jeune homme riche comme la Samaritaine la veuve de Naïm comme le Centurion les pêcheurs du lac comme le publicain tu nous connais un par un et tu nous aimes comme le berger connaît chacune de ses brébis.

Seigneur d'amour et de paix tu apprends à chacun d'entre nous

- que nous sommes tous solidaires les uns des autres comme les membres d'un même corps
- que nous devons nous réconcilier jusqu'à solxante-dix sept fois sept fois
- que nous sommes tous frères parce que nous n'avons qu'un seul Père, le tien, que tu nous as appris à prier.

En ces temps où les hommes s'opposent et s'entredéchirent où des gens sont méprisés et rejetés où des hommes, des femmes, des enfants sont séparés, meurtris, exploités, seuls

Seigneur, fais de nous des hommes libres apprends-nous à être des artisans d' unité aide-nous à devenir des bâtisseurs de paix **Toi, le Vivant, le Ressuscité.**

Calendrier des activités

Rappel: il n'y aura pas de partage biblique ni de cercle "Foi et Homosexualité" durant les mois de juillet et d'août.

La reprise du Cercle "Foi et Homosexualité" se fera respectivement les 3 et 21 septembre 93 pour les deux groupes.

Dimanche 11 juillet 1993

PAS de partage biblique.

19 h : Ceux qui le souhaitent assistent à la messe en l'église de la Madeleine (en face de la gare centrale) et pourront se retrouver ensuite à

20 h : pour le verre de l'amitié dans un café proche (se donner rendez-vous devant l'église).

Mercredi 21 juillet 1993

1ère excursion d'été à Anvers (voir détails au verso).

Dimanche 25 juillet 1993

19 h 00 : réunion-partage au local de réunions suivie du verre de l'amitié .

Dimanche 8 août 1993

Pas de partage biblique.

19 h : Ceux qui le souhaitent assistent à la messe en l'église de la Madeleine (en face de la gare centrale) et pourront se retrouver ensuite à

20 h : pour le verre de l'amitié dans un café proche (se donner rendez-vous devant l'église).

Samedi 14 août 1993

2ème excursion d'été à Liège (voir détails au verso).

Dimanche 29 août 1993

19 h 00 : réunion-partage au local de réunions suivie du verre de l'amitié.

Dimanche 12 septembre 1993:

Journée du Patrimoine (pas de partage biblique).

19 h : Ceux qui le souhaitent assistent à la messe en l'église de la Madeleine (en face de la gare centrale) et pourront se retrouver ensuite à

20 h : pour le verre de l'amitié dans un café proche (se donner rendez-vous devant l'église).

Dimanche 26 septembre 1993:

19 h 00 : réunion-partage au local de réunions suivie du verre de l'amitié.

Rappel: week-end thématique les samedis 23 et dimanche 24 octobre à lttre.

Excursions d'été

Mercredi 21 juillet 93

Excursion à Anvers, capitale culturelle de l'Europe 1993.

1er rendez-vous dans le hall de la gare de Bruxelles-Central à 9h30.

Départ en train de Bruxelles à 10h14, pour Anvers.

2ème rendez-vous dans la gare d'Anvers, au pied du grand escalier, à 10h50.

Pause-café.

Visite de la ville.

Feu d'artifice du 21 juillet à Anvers ou Bruxelles (à convenir)

Retour vers Bruxelles.

Pour ceux qui désirent voyager en train, veuillez vous présenter à l'heure afin de pouvoir acheter des billets Multi-Pass.

Samedi 14 août

Excursion à Liège pour les fêtes d'outre-Meuse.

Départ en train de Bruxelles.

Rendez-vous à 9 heures dans le hall de la gare de Bruxelles-Central.

Visite de la ville.

Attention : préparez-vous à passer une partie de la soirée sur place. C'est à ce moment que la fête bat son plein!

Si vous souhaitez participer à l'une de ces excursions, nous vous conseillons de laisser un message sur le répondeur de telle sorte que nous puissions nous organiser au mieux. Déjà merci et bonnes vacances à tous.